

"Pour une Communauté des hommes et des peuples" dans Communauté européenne (Juin-Juillet 1968)

Légende: Le 1er juillet 1968, l'union douanière des Six est achevée. Vice-président de la Commission européenne en charge des affaires économiques et financières, Raymond Barre commente l'événement dans l'éditorial du mensuel Communauté européenne.

Source: Communauté européenne. Bulletin mensuel d'information. dir. de publ. Fontaine, François ; Réd. Chef Chastenet, Antoine. 06.-07.1968, n° 119-120. Paris: Service d'Information des Communautés Européennes.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/"pour_une_communaute_des_hommes_et_des_peuples"_dans_communaute_europeenne_juin_juillet_1968-fr-dd6703a4-b091-4ec5-9ae1-99c96c7c89d6.html$

1/2

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

15/09/2012



Pour une Communauté des hommes et des peuples

par Raymond Barre Vice-président de la Commission européenne

Le 25 mars 1957, les Etats signataires du Traité de Rome fondaient la Communauté économique qu'ils avaient décidé de créer sur l'union douanière et exprimaient la volonté d'établir progressivement le Marché Commun au cours d'une période de transition de douze années.

Le 1er juillet 1968, dix-huit mois avant le terme fixé, l'union douanière est réalisée, les droits de douane intra-communautaires sont entièrement supprimés, le tarif douanier commun est mis en place.

Si l'on considère le point de départ, beaucoup a été fait. En dépit des crises et des difficultés, la Communauté économique européenne s'est développée et renforcée, parfois par des événements spectaculaires, le plus souvent par des progrès insensibles mais continuels. Pour les peuples de nos six pays, la Communauté est devenue une réalité familière, peut-être une habitude. Au reste du monde, elle apparaît comme un ensemble cohérent, dont l'importance s'affirme de plus en plus dans les relations internationales.

Si l'on considère l'ampleur des problèmes économiques, politiques et sociaux qui se posent à nos pays et au monde, il reste cependant beaucoup à faire. Qui peut en effet penser qu'une union douanière, assortie d'une politique agricole et d'une concertation encore sommaire des politiques économiques, permettrait aux pays de la Communauté d'y apporter des réponses efficaces ? Nous n'avons parcouru que la première étape de la construction d'une Communauté. Les buts pour demain sont clairs.

Ce qu'il faut, c'est une Communauté pour la paix : l'union sans cesse plus étroite de nos pays, qui se sont si souvent combattus au cours de leur histoire, est et doit rester pour le monde un exemple de solidarité et un facteur d'entente.

Ce qu'il faut, c'est une communauté pour le progrès : l'action commune de nos pays ne doit point seulement assurer l'expansion économique et l'amélioration des conditions de vie de nos peuples, contribuer à la prospérité mondiale et au développement des nations, mais permettre l'accomplissement des hommes.

Ces objectifs seront atteints, si notre Communauté n'est pas seulement celle des Etats, des institutions et des techniciens qui l'édifient, mais si elle est une Communauté des peuples et des hommes d'Europe, assumant leurs responsabilités et conscients du sens de leurs efforts.

Dans un monde inquiet et troublé, le 1er juillet 1968 doit être davantage qu'une échéance économique européenne, il doit être l'affirmation par nos six pays de leur volonté de mener à son terme la construction d'une Communauté au service d'un monde plus humain et plus fraternel.

2/2

Raymond Barre

15/09/2012